

Compte-rendu du conseil d'école de Veuzain-sur-Loire du mardi 3 novembre 2020 à 18h00

Compte tenu du contexte sanitaire, le conseil d'école s'est déroulé par visioconférence.

Présents:

M. David BARRÉ, directeur de l'école élémentaire,
M. Gwendal ARNOULT, coordinateur enfance-jeunesse,
Mme Sarah GUESDON, adjointe au maire en charge de la vie scolaire,
Mmes et MM. : Valérie BURY, Juliette CASSABÉ, Vicky FLEURY, Marine LE BOULH, Sandrine MEUNIER, Sarah PRÉJEAN, Isabelle PRESVÔTS, Didier SANJEU, Anthony THENAISY, enseignants,
M. Dominique FADUILHE, enseignant spécialisé à dominante pédagogique (RASED),
Mmes et MM. : Laëtitia BONNEAU, Stéphanie CHÉRIOUX, Cécile DRAULT, Virginie FRESNEAU, Antoine LEGOUX et Florence RABIN représentants des parents d'élèves,
Mme Caroline VERON, présidente de l'AAPEO.

Absents excusés :

M. Éric LÉPINARD, inspecteur de l'éducation nationale,
Mmes Sylvie SILVERT, enseignante coordonnatrice du dispositif ULIS et Aline PEARRON, Accompagnante d'Élèves en Situation de Handicap (AESH sur le dispositif ULIS),
Mme Julie CANITROT, psychologue scolaire.

École élémentaire publique

Tél : 02 54 51 20 49
ec-jacques-prevert-onzain
@ac-orleans-tours.fr

6 rue Gustave Marc
Onzain
41150 Veuzain-sur-Loire

1) Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'École du 5 novembre 2019

Procès-verbal approuvé à l'unanimité.

2) Résultats des élections des représentants des parents d'élèves :

317 inscrits, 147 votants, 16 bulletins blancs ou nuls, 131 suffrages exprimés, 46,37% de participation.
Le taux de participation en 2019 était de 42,68% et en 2018 46,15%.

Sur 8 postes titulaires à pourvoir, sont élus : Magalie CHAMBARET, Laurent CRESPON, Cécile DRAULT, Virginie FRESNEAU, Marie-Noëlle MAKINDU, Laëtitia BONNEAU, Florence RABIN et Antoine LEGOUX.

Sur 8 postes suppléants à pourvoir, sont élus : Stéphanie CHÉRIOUX, Nathalie POTELOUIN, Delphine POMMIER, Laëtitia BEAUDUIN, Jean-François BEAUDUIN, Aurélie MAZEAU, Laure TROCHU et Marina CHOLLET.

Les élections se sont déroulées uniquement par correspondance.

Le directeur remercie l'association de parents d'élèves qui a efficacement préparé le matériel de vote.

3) Bilan de la rentrée 2020 : effectifs et changement de personnel, ouverture de la 8^e classe, dispositif ULIS, RASED

➤ Effectifs :

195 élèves sont inscrits au 3 novembre 2020.

Les prévisions annonçaient 174 élèves + 12 élèves sur le dispositif ULIS, soit 186 élèves au total.

La répartition par niveau est la suivante :

Niveau	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Effectifs	38	34	43	31	49	195

Sans l'ouverture de la 8^e classe, la répartition aurait été la suivante :

Classe	CP	CP/CE1	CE1	CE2	CE2/CM1	CM1/CM2	CM2
	24	14+8=22	26	30	13+17=30	14+16=30	33
dont ULIS	1 CP	1 CE1	2 CE1	2 CE2	2 CM1	2 CM1	2 CM2

Grâce à l'obtention de l'ouverture provisoire, la répartition est la suivante :

Classe	CP	CP/CE1	CE1	CE2	CE2/CM1	CM1	CM2	CM2
	Mme BURY	Mme FLEURY	M. BARRÉ et Mme PRÉJEAN	M. THENAISY	Mme LE BOULH	Mmes CASSABÉ & TOUBLANC	M. SANJEU	Mme PRESVÔTS
	24	14+8=22	26	28	15+8=23	23	25	24
dont ULIS	1 CP	1 CE1	2 CE1	2 CE2	2 CM1	2 CM1	0	2 CM2



➔ Mouvements du personnel :

- arrivée de Mme Marine LE BOULH, enseignante nommée sur la 8^e classe ;
- arrivée de Mme Aurélie TOUBLANC, enseignante titulaire remplaçante complétant le mi-temps de Mme CASSABÉ ;
- arrivée de Mme Sandrine MEUNIER, enseignante titulaire ZIL (Zone d'Intervention Localisée) en remplacement de Mme Serena CRUZ
- arrivée de Mme Amelle BARA, AESH en remplacement de Mme Aurélie PROMPT.
- départ de Mme Jacqueline ALLAIN, enseignante spécialisée à dominante rééducative

M. BARRÉ précise que Mme ALLAIN n'a pas été remplacée et que le RASED est donc incomplet. Nous espérons que ce poste sera pourvu l'année prochaine.

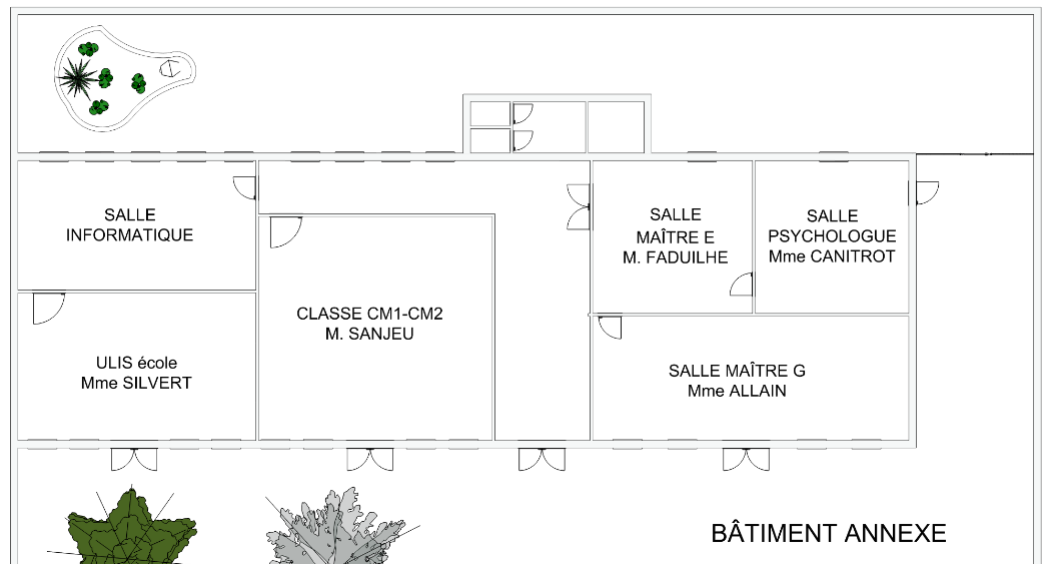
2/5

➔ Ouverture de la 8^e classe, dispositif ULIS, RASED

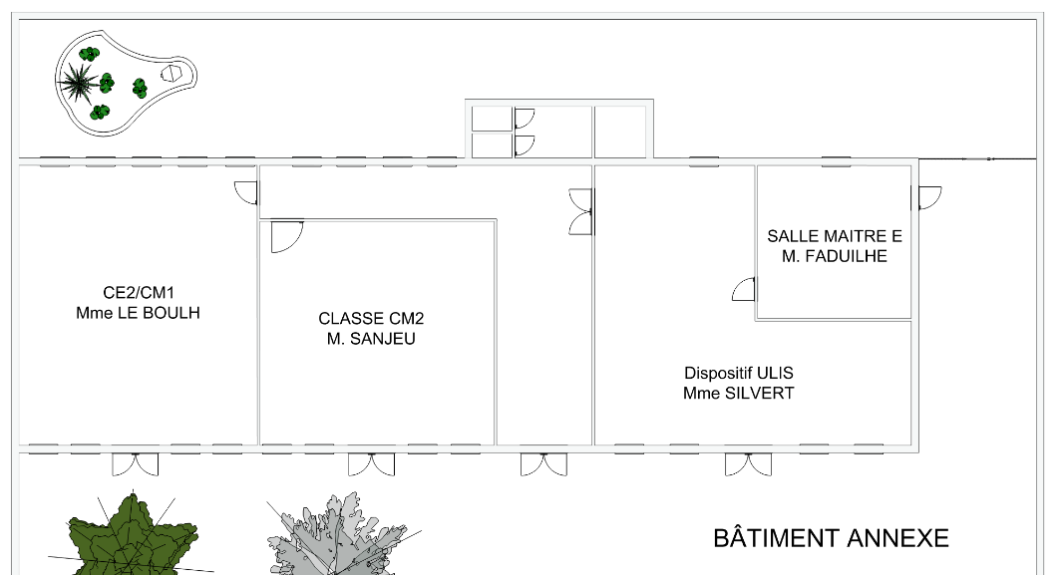
Les locaux de l'école étant tous occupés, la 8^e classe a fait sa rentrée le jeudi 10 septembre dans l'ancienne école Maurice GENEVOIX. En parallèle, la municipalité a entrepris des travaux au sein même de l'école Jacques PREVERT et la 8^e classe a pu s'installer définitivement le jeudi 1^{er} octobre.

Nous remercions la municipalité pour son engagement, sa rapidité et son organisation. Tout s'est déroulé en un temps record avec peu de contraintes et de nuisances.

Avant travaux :



Après travaux :





Comme nous pouvons le constater sur les plans, l'ouverture de la 8^e classe a entraîné la disparition de la salle informatique, la disparition de la salle du maître G (poste « gelé » et non pourvu cette année) et la disparition du bureau de la psychologue scolaire. Ce dernier a été transféré au 4 rue Gustave Marc, à l'extérieur de l'enceinte de l'école.

Nous soulignons, de ce fait, la nécessité de retrouver rapidement une salle informatique et un réseau d'aide complet au sein de l'école. Le RASED a besoin de se concerter, de rencontrer les enseignants et de prendre en charge des élèves, quotidiennement. La proximité est un gage d'efficacité.

M. ARNOULT précise que des idées d'aménagement, soit à l'étage du bâtiment mairie, soit dans une nouvelle structure sont en pourparlers.

3/5

4) Retour sur le protocole sanitaire COVID-19, confinement et après-confinement

M. BARRÉ souhaite apporter des précisions quant à la crise sanitaire que nous avons vécue et que nous revivons cette année.

A la marge, fort heureusement, certains parents nous ont reproché un manque de communication voire même d'un manque de professionnalisme !

Il faut surtout rappeler, qu'à chaque fois, des directives évasives accompagnées de demandes administratives lourdes tombaient tardivement. En tant qu'enseignants, comme tout le monde d'ailleurs, c'est par l'intermédiaire des médias que nous apprenions la plupart des informations importantes. Nous avons fait de notre mieux pour gérer cette crise inédite. Et c'est d'ailleurs, grâce à une municipalité réactive et disponible, que nous avons, ensemble, anticipé nombre de demandes.

Par ailleurs, un directeur ne gère pas seul une école et doit attendre les informations et les directives de sa hiérarchie avant de pouvoir communiquer. A titre d'exemple, nous venons de revivre une rentrée inédite avec des ordres et des contre-ordres !

L'équipe enseignante tient à dire qu'en cette semaine de rentrée qu'elle se sent malmenée entre ce nouveau confinement et toutes les contraintes que cela apporte au niveau organisationnel, l'hommage à Samuel PATY qui n'est pas toujours facile à expliquer à de très jeunes enfants et le manque de moyens humains pour faire face à des remplacements (Mme SILVERT, absente, n'est pas remplacée et nous devons donc gérer, à plein temps, dans nos classes, les enfants du dispositif ULIS).

5) Bilan de la coopérative.

Bilan au 31 août 2020 :

Charges		Produits	
Achats de produits pour cession	4 462,03	Ventes de produits pour cession	7 683,30
Assurances versées	49,25	Produits des activités éducatives	4 447,50
Charges des activités éducatives	15 605,94	Subventions de l'état et des coll. locales	5 771,00
Cotisations versées à l'OCCE 41	413,70	Subventions d'associations	2 709,00
Autres charges courantes	121,14		
Achats de biens durables	869,00		
TOTAL		TOTAL	
	21 521,06		20 610,80

Résultat de l'année 2019/2020 : -910,26€

6) Projets dans les classes.

⇒ *Toute les classes du cycle 2 pourraient participer à un projet sur le thème des oiseaux. Cependant, avec ce nouveau confinement, nous sommes dans l'incapacité de savoir si les différentes sorties pourront être maintenues.*

⇒ *Le projet « Lire et faire Lire » réalisé il y a 2 ans devait être renouvelé l'année dernière et cette année. Nous ne pouvons le maintenir dans le contexte sanitaire actuel.*

⇒ *CM2 (M. SANJEU) :*

- *Classe de mer qui se fera peut-être entre deux vagues !*



7) Intervenants extérieurs.

M. CETTOUR, Professeur d'Allemand au collège d'Onzain, interviendra comme les années précédentes dans les classes de M. SANJEU et Mme PRESVÔTS.

La mairie met à disposition de l'école une intervenante : Mme Caroline BOYER, pour les activités sportives (10 séances de 45 mn par classe). Nous remercions la municipalité d'offrir aux élèves la possibilité de varier les activités sportives grâce aux compétences de Mme BOYER.

Un animateur sportif, Jany MOREAU, en formation à l'ASCO, anime des courses d'orientation dans les classes de Mmes CASSABÉ et TOUBLANC et de Mme PRESVÔTS.

4/5

Devant le contexte sanitaire, l'ensemble de l'équipe ne souhaite pas maintenir les séances de natation.

8) Présentation du nouveau règlement intérieur.

Le nouveau règlement intérieur de l'école, qui ne comporte pas de modifications, a été présenté lors du conseil d'école.

Le vote du règlement a été effectué et accepté avec une abstention.

A noter : Par souci d'économie de papier, le règlement intérieur sera disponible sur le site internet de l'école : <http://ec-jacques-prevert-onzain.tice.ac-orleans-tours.fr>

➡ Les parents n'ayant pas d'accès internet auront toutefois la possibilité d'en demander une version papier.

9) Projet d'école.

Dans le cadre du projet d'école actuel (Le climat scolaire : prévention de la violence et sensibilisation au harcèlement scolaire) :

- **Aménagement de la cour :**

Les tables et les chaises récupérées à la cantine et non adaptées à l'extérieur seront remplacées par des tables en bois type pique-nique.

10) Registre RSST

Un Registre Santé et Sécurité au Travail est à disposition du personnel et des parents d'élève (usagers). Il est à disposition dans le bureau du directeur.

Le directeur est le référent de ce registre. La mission du directeur se limite souvent à un signalement et au suivi des mesures et actions de prévention mises en œuvre. Les objectifs d'un tel registre sont de signaler les risques existants dans l'école et de proposer des mesures d'amélioration.

9) PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité).

Cette année, sont prévus :

- 2 exercices incendie ;
- 1 exercice sur les risques majeurs liés à la particularité des lieux et du climat ;
- 1 exercice Attentat-Intrusion.

Ce dernier a été effectué le 13/10/2020 avec une particularité : le déclenchement de cet exercice a été supervisé par la préfecture afin de tester la capacité des écoles à recevoir un message d'alerte et à le diffuser à l'ensemble des élèves et personnels.

Le message téléphonique d'alerte n'a pas été entendu : le téléphone est seulement dans le bureau de direction. A contrario, le SMS d'alerte reçu par M. BARRÉ sur son téléphone personnel a permis en moins de 2 minutes la mise en sécurité des élèves et du personnel.

La communication s'est faite à l'aide de 6 talkiewalkies. Le nombre de talkies étant inférieur au nombre de personnels, la réactivité n'est pas encore optimum. Cependant, d'ici la fin de l'année, chaque personnel sera doté de cet outil de communication.

Les élèves sont restés sereins, appliqués et silencieux pendant l'exercice.

Les points suivants restaient à corriger :

- certaines portes ne sont pas pleines et ne constituent pas un frein à une intrusion éventuelle ;
- les huisseries au rez-de-chaussée (côté cour) sont trop légères (petits bois et simple vitrage) ;
- besoin de rideaux pour cacher la vue sur 3 portes ;
- besoin d'un rideau à la place d'une porte manquante dans la classe de CP.

Suite aux travaux entrepris par la municipalité pendant les vacances de la Toussaint (changement des huisseries), tous ces points sont désormais corrigés.

Des améliorations restent à faire :

- beaucoup trop de portes, lors de l'exercice, sont restées ouvertes. Une vigilance particulière doit être portée sur ce point par l'ensemble du personnel.
- Un portable est resté en mode sonnerie.

10) Questions diverses.



5/5

Pourquoi l'ouverture de la 8^e classe n'est pas définitive ? Qu'en sera-t-il l'année prochaine ?

Il existe un seuil théorique permettant de prétendre à une ouverture de classe. Ce seuil avoisine la moyenne de 28 élèves par classe.

Les effectifs prévus l'année précédente ne permettaient pas d'envisager une ouverture bien que, chaque année, pendant les grandes vacances, nous constatons de nombreuses inscriptions et radiations et que, depuis quelques années, nous enregistrons près de 10 enfants supplémentaires aux effectifs prévus. Cependant ce n'est pas prévisible ! L'effet inverse aurait pu se produire.

A la rentrée prochaine nous devons revivre ce même scénario. Ce n'est qu'une fois les effectifs confirmés que nous saurons si la 8^e classe est maintenue ou fermée. L'instance qui décide des ouvertures et des fermetures de classe aura lieu après la rentrée.

La classe de Mme LE BOULH semble manquer d'équipement. Qu'en est-il ? Comment la classe a-t-elle été équipée ?

Dans l'urgence, la classe a tout d'abord reçu du matériel par les autres classes. Ensuite, Mme LE BOULH a réalisé une commande exceptionnelle en utilisant le compte de la coopérative scolaire. La classe peut désormais fonctionner mais pour un meilleur confort d'autres achats restent nécessaires. Nous demandons, à ce titre, un budget exceptionnel à la municipalité. Par exemple, il serait nécessaire de remplacer le vieux tableau à craie par un tableau blanc...

La municipalité a récupéré également un TBI, celui-ci n'a pas encore été installé et nous ne savons pas encore si ce dernier est en état de fonctionnement.

Les effectifs ayant leur importance pour l'année prochaine, qu'en est-il de la scolarisation des élèves de VEUVES sur ONZAIN ?

Avec la nouvelle commune, nous pourrions en effet avoir plus d'élèves sur ONZAIN. Cependant, toute scolarité entamée dans une commune peut être continuée. De même, les enfants d'une même fratrie peuvent prétendre à une scolarité dans un même établissement.

Mme GUESDON précise que cela ne concerne, de toute manière, que très peu d'élèves (environ 12) sur l'ensemble des niveaux de la PS au CM2, ce qui n'impacte que très peu les effectifs globaux. Un transport scolaire VEUVES/ONZAIN pourrait jouer en notre faveur et permettre une scolarisation de quelques enfants supplémentaires. M. ARNOULT étudie cette proposition.

Il y a beaucoup de bruits à la cantine. Que faire ?

M. ARNOULT ne peut nier le bruit environnant mais il l'explique par le grand nombre d'enfants fréquentant la cantine (près de 250 élèves sur 280 fréquentent la cantine). Un travail a déjà été mené sur ce point avec l'ajout de cloison anti-bruit et les résultats sont là ! Une autre piste aurait été de faire 3 services au lieu de 2 mais le temps ne le permet pas.

M. BARRÉ ajoute que cette pause méridienne reste un temps libre pendant lequel les enfants ont besoin de s'exprimer, comme le ferait d'ailleurs n'importe quel adulte.

Serait-il possible d'allonger le temps de garderie le matin et réduire les après-midi ?

La municipalité a répondu qu'il fallait vérifier le nombre de familles concernées et que la garderie était plutôt bien positionnée en terme d'accueil par rapport à d'autres garderies municipales.

Les représentants des parents aimeraient par ailleurs connaître le contenu des activités à la garderie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50.

Fait à Veuzain-sur-Loire, le 6 novembre 2020


Le directeur
David Barré